

Protocole sanitaire - temps scolaire

L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires. Le présent protocole s'appuie sur le protocole national paru le 03/05/2020. Il est applicable du 02/06/2020 au 03/07/2020 inclus.

I Les mesures d'hygiène



1) Le lavage de mains

Le lavage des mains doit être réalisé, a minima :

- A l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant et après les récréations ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Le soir avant la sortie.

Nous veillerons à la disponibilité de :

- mouchoirs à usage unique
- poubelles munies de sacs, avec couvercle et avec une pédale
- savon liquide dans les sanitaires/ *vérifier la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs*
- gel hydroalcoolique pour les adultes seulement
- serviettes en papier à usage unique/ *vérifier la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs*
- lingettes désinfectantes virucides pour nettoyer certains objets quand cela est nécessaire.

En cas de constat de pénurie à venir de l'un de ces produits essentiels, chaque enseignante s'engage à signaler le besoin de réapprovisionnement à la directrice, qui elle-même alerte la mairie afin que cette dernière puisse réapprovisionner l'école avant l'épuisement du stock.

2) Le port du masque

Tous les adultes présents dans l'école, la cour, doivent porter un masque "grand public".

Le port du masque est proscrit pour les élèves de maternelle.

II Les modalités d'accueil particulières des familles et des élèves

L'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection de plus d'un mètre entre les personnes. Un marquage au sol permet de respecter cette distanciation aux entrées du haut et du bas.

Une entrée échelonnée est mise en place sur les modalités suivantes :

	GS Mme MONFRAY	GS Mme SAMPERI	MS/GS Mme BOURGUE	MS Mme BAILLY	PS/MS Mme ABASSI	PS/MS Mme NOVARO	PS Mme MARCY
Entrée	Porte du haut	Porte cage d'escalier	Porte cage d'escalier	Porte du haut	Porte du bas	Porte du bas	Portail cour
	8h20-30	8h30-40	8h20-30	8h30-40	8h30-40	8h20-30	8h20-30
Passage aux toilettes	WC Etage	WC Etage	WC Etage	Couloir Mauron	WC RDC	Couloir Mauron	WC RDC
	8h30	8h40	8h35	8h40	8h40	8h30	8h30

L'enseignante, accompagnée de son ATSEM, récupère les élèves de sa classe à la porte indiquée, à l'horaire indiqué.

L'enseignante accueille les arrivants à la porte pendant que l'ATSEM place les élèves déjà présents sur le marquage au sol prévu à cet effet, et veille à ce qu'ils conservent leur place.

Les parents ne pourront pas pénétrer dans l'école.

Les parents sont invités au respect strict des horaires attribués à l'arrivée de la classe de leur enfant. **En cas de retard, et en dehors des 10min prévues pour la classe, l'enfant ne pourra pas être accueilli.**

III La mise en rang et la montée en classe

Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves ne se mettront plus en rang deux par deux, et ne se donneront plus la main.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les rampes des escaliers.

Les porte-manteaux ne permettant pas la distanciation d'1m entre élèves, ils ne seront pas utilisés. Les élèves conserveront leurs affaires avec eux dans la classe, sur le dossier de leur chaise.

Afin de limiter le brassage et le croisement des différents groupes d'élèves, il conviendra que l'enseignant s'assure que le couloir est désert avant de s'y engager.

IV L'installation en classe

L'installation au sein de la classe devra permettre obligatoirement de respecter les contraintes d'éloignement. Par conséquent, vu la taille des classes, nous ne pourrons accueillir que **8 élèves maximum par classe**.

Il sera nécessaire de mettre un système de rotation des élèves :

- rotation par tranches de 2 jours : lundi et mardi groupe 1, jeudi et vendredi groupe 2.

Le mobilier des salles de classe doit être disposé de façon à conserver les distances de sécurité d'un mètre, voire deux mètres quand cela est possible.

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation notamment au niveau des déplacements pour se rendre à sa table. Par conséquent, l'idéal sera que le premier élève à rentrer s'installe à la table la plus éloignée puis le second la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte. Pour cela, l'enseignante se placera au fond de la classe afin de veiller au bon placement des élèves, tandis que l'ATSEM restera à l'entrée de la classe pour gérer le flux des élèves dans le couloir dans le respect des distances d'un mètre entre chaque élève.

En classe, chaque enfant aura une place attitrée.

Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées. À l'inverse, les portes des salles inutilisées seront laissées fermées.

Les déplacements en classe seront limités au maximum de nos possibilités et de celles d'un enfant de maternelle.

L'enseignant veillera également à respecter autant que possible une distance minimale d'un mètre avec les élèves.

Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Pour que ce dispositif soit possible, il faudra que les élèves aient l'ensemble de leurs affaires avec eux, qu'ils attendent derrière leur chaise et au signal de l'enseignant, qu'ils se mettent en route l'un après l'autre sans temps de latence. Pour cela, l'enseignante se placera à la porte pour appeler un à un les élèves et veiller à leur bon placement dans le couloir (distants d'1m), tandis que l'ATSEM restera au fond de la classe pour veiller à ce que les élèves pas encore appelés conservent leur place.

Dans le cas où un élève ne respecterait pas les gestes barrières de manière volontaire et répétée, l'équipe enseignante pourra refuser de continuer à l'accueillir à l'école.

V Le matériel scolaire

Le matériel de travail (crayon gris, crayons de couleur, feutres, gomme, règle, ciseaux, colle) sera désinfecté et dévolu à un seul élève, qui le rangera dans sa trousse ou dans sa boîte personnelle. Le matériel ne devra être ni prêté, ni échangé.

Le matériel de classe devra être manipulé par un seul élève à la fois, et désinfecté avant chaque changement d'utilisateur. L'ATSEM procédera à la désinfection systématique des bacs chaque mardi et vendredi soir.

VI Les récréations

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe selon le planning suivant, qui permet d'éviter toute interaction entre des élèves de classes différentes :

	GS Mme MONFRAY	GS Mme SAMPERI	MS/GS Mme BOURGUE	MS Mme BAILLY	PS/MS Mme ABASSI	PS/MS Mme NOVARO	PS Mme MARCY
Récré matin	Cour zone 3	Cour zone 2	Cour zone 1	Cour zone 4	Cour zone 4	Cour zone 1	Cour zone 3
	10h15-10h45	10h20-10h50	10h15-10h45	10h15-10h45	9h45-10h15	9h45-10h15	9h45-10h15
Passage aux toilettes	WC Etage	WC Etage	WC RDC	Couloir Mauron	WC RDC	Couloir Mauron	WC RDC
	10h45	10h50	10h45	10h45	10h15	10h15	10h15

	GS Mme MONFRAY	GS Mme SAMPERI	MS/GS Mme BOURGUE	MS Mme BAILLY	PS/MS Mme ABASSI	PS/MS Mme NOVARO	PS Mme MARCY
Récré Après midi	Cour zone 3	Cour zone 2	Cour zone 1	Cour zone 4	Cour zone 4	Cour zone 1	Cour zone 3
	15h-15h30	15h05-15h35	15h-15h30	15h-15h30	15h30-16h	15h30-16h	15h35-16h5
Passage aux toilettes	WC Etage	WC Etage	WC RDC	Couloir Mauron	WC RDC	Couloir Mauron	WC RDC
	15h30	15h35	15h30	15h30	16h	16h	16h05

L'enseignante de la classe assurera le service de surveillance avec l'aide de l'ATSEM.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Par conséquent, les enseignants devront être très rigoureux sur leurs horaires de récréation.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact. Les vélos et autres engins, les briques LEGO, ne seront pas sortis.

IX L'entretien des locaux

Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux doivent être considérablement adaptées et renforcées.

Il convient tout particulièrement de veiller :

- aux zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, robinets, rampes d'escalier, interrupteurs.
- à l'ensemble des meubles utilisés par les élèves (tables et chaises).

Une périodicité de nettoyage désinfection de deux fois par jour a été mise en place : à la pause méridienne et le soir.

L'utilisation d'un aspirateur susceptible de mettre en suspension des particules contenant du virus est à proscrire.

Les locaux doivent impérativement être aérés le plus fréquemment possible pendant une durée minimale de 10 minutes.

X Les sorties

À 11h20, très peu d'enfants mangent à la maison, la sortie ne présente donc aucune difficulté. Les sorties et les entrées de 11h20 et 13h20 seront donc regroupées à la porte du bas.

L'enseignante accompagne les enfants à la porte du bas pour les rendre à leurs parents à l'extérieur de l'établissement.

Au moment de la sortie de 16h20, en revanche, davantage d'enfants rentrent à la maison. Pour diminuer les attroupements et donc la promiscuité, les sorties seront échelonnées ainsi :

	GS Mme MONFRAY	GS Mme SAMPERI	MS/GS Mme BOURGUE	MS Mme BAILLY	PS/MS Mme ABASSI	PS/MS Mme NOVARO	PS Mme MARCY
Sortie	Porte du haut	Porte cage d'escalier	Porte cage d'escalier	Porte du haut	Porte du bas	Porte du bas	Portail cour
	16h20 à 16h30	16h30 à 16h40	16h20 à 16h30	16h30 à 16h40	16h30 à 16h40	16h20 à 16h30	16h20 à 16h30

L'enseignante accompagne les enfants à la porte du haut/bas pour les rendre à leurs parents à l'extérieur de l'établissement. L'ATSEM restera en surveillance des élèves restant en garderie.

Pendant ces déplacements, il faudra être très vigilant aux distances de sécurité.

XII Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

Le protocole actuel prévoit un appel au SAMU, les parents seront également immédiatement informés.

En cas de survenue ou de suspicion de maladie, la première chose à faire est de pouvoir donner un masque chirurgical à cette personne afin que l'émission de virus dans l'air ambiant soit limitée. La personne qui prend en charge ce malade (dans le cas où il s'agit d'un élève, son enseignante) devra aussi être dotée d'un masque (FFP2 de préférence, afin de se protéger des projections de l'enfant qui lui ne sera pas masqué) ainsi que de gants. Des gants à usage unique, des mouchoirs à usage unique, du gel hydro alcoolique, un lit d'appoint, seront stockés afin de pouvoir isoler dans de bonnes conditions un élève présentant des symptômes.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel municipal ou d'animation), celui-ci devra pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Pour un enfant, celui-ci sera immédiatement isolé dans la salle de bibliothèque, et les parents seront appelés pour qu'ils viennent le chercher.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- éviter les contacts.
- appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112, 114 pour les malentendants.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui seront alors installés dans la salle de réserve (salle de motricité). Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser au technicien de surface que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

La directrice avertira par mail ou téléphone l'Inspection de l'Éducation Nationale, le Maire ainsi que le médecin scolaire pour la conduite à tenir concernant les autres enfants.

Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent venir chercher leurs enfants sans délai, et assurer par la suite une surveillance accrue.

XIII Réserves


L'équipe enseignante s'accorde à dire que les mesures attendues dans le protocole national citées ci-dessous ne pourront trouver leur application systématique en école maternelle :

- Faire en sorte que l'élève se lave les mains après chaque éternuement, mouchage, toux (pas de point d'eau dans les classes).
- Eviter strictement tout contact ou rapprochement de moins d'un mètre entre deux élèves sur le temps de récréation.
- Eviter strictement le déplacement des élèves durant le temps de classe.

Enfin, les élèves ne pouvant être répartis dans les autres classes, en cas d'absence non remplacée d'une enseignante, la classe concernée sera fermée, et les élèves ne seront pas accueillis.

Dernière mise à jour le 28/05/2020

Le présent protocole et ses 2 annexes font office de Procès Verbal du 3° conseil d'école de l'année scolaire 2020/21.

<i>La directrice de l'école, Mme SAMPERI Adeline</i>	<i>Les parents élus, associations Marelle et FCPE</i>	<i>La mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgues</i>
<i>Le 28/05/2020</i> 		

Annexe 1 Effectifs et statistiques

	Du 02/06 au 03/07	Habituellement	Pourcentage
Nombre de classes ouvertes	7	7	100%
Nombres d'enseignants en présentiel	8	8	100%
Nombre d'enseignants en distanciel	0	0	0%
Nombre d'élèves accueillis à l'école	95	180	52,78%
Nombre d'élèves en école à distance	85	-	47,22%

Effectifs des élèves accueillis par niveau :

Nombre total de PS	24
Nombre total de MS	32
Nombre total de GS	39
TOTAL ECOLE	95

Effectifs des élèves accueillis par classe :

	Lundis/Mardis	Jeudis/vendredis	Total semaine
PS/MS Mme NOVARO	7	6	13
PS/MS Mme ABASSI	7	6	13
PS Mme MARCY	8	6	14
GS Mme SAMPERI	8	8	16
MS/GS Mme BOURGUE	7	8	15
MS Mme BAILLY	-	8	8
GS Mme MONFRAY	8	8	16
TOTAL	45	50	95

Annexe 2 Notice aux parents

➤ Votre rôle actif dans le respect des gestes barrière

- Il vous incombe de vérifier la température de votre enfant chaque matin avant de venir à l'école. Au-delà de 37,8°, votre enfant ne pourra pas être accueilli.
- Parlez avec votre enfant pour le préparer aux conditions de retour à l'école : sensibilisez-le notamment à la notion de distanciation sociale, au fait de devoir éternuer/tousser dans son coude, à la nécessité d'éviter de toucher les surfaces.

Préparez-le au fait que l'école ne sera pas celle qu'il connaît : les adultes seront masqués; il n'aura pas le droit de se lever ni de se déplacer en classe; il ne pourra pas s'approcher de ses camarades; il n'aura pas accès aux jeux et jouets de la classe, ni de la cour; il ne se mélangera pas avec les élèves des autres classes. **Nous avons conscience que ce cadre imposé pourra être très anxiogène pour les enfants, notamment les plus jeunes. Afin d'éviter l'apparition de phobies scolaires, il sera indispensable de faire verbaliser à votre enfant, chaque soir, ce qu'il a perçu et ressenti, et de lui expliquer que tout ceci n'a pour but que de le protéger, et que ce n'est que provisoire.**

- Ne donnez à votre enfant aucun objet venant de la maison : ni doudou, ni sucette, ni jouet, ni bijou, ni sac. Si votre enfant doit être changé, il le sera avec les vêtements de secours de l'école, et uniquement si cela s'avère indispensable.
- Veillez à ce que votre enfant soit au maximum autonome pour s'habiller, enfiler ses chaussures, se nettoyer après le passage aux WC. Habillez-le avec des vêtements simples à enfiler et retirer afin de limiter les nécessités de contact avec le personnel; **évit**ez absolument les chaussures à lacets.
- Fournissez à votre enfant **une bouteille ou une gourde étiquetée à son nom**, qu'il laissera en classe et qu'il ira remplir quand ce sera nécessaire.

➤ Services d'accueil de jour et périscolaires

La garderie du matin et du soir, ainsi que le centre de loisirs du mercredi, seront assurés aux horaires et conditions habituelles.

Un accueil de jour est mis en place gratuitement par la mairie, dans des lieux dédiés (précisions à venir), pour les enfants dont les deux parents ou les parents isolés pourront présenter un justificatif de travail hors télétravail. Ainsi, si votre enfant est prévu les lundis et mardis à l'école, il pourra être reçu en accueil de jour mairie les jeudis et vendredis.